

**COMMUNE
D'ENNEVELIN**
Département du Nord
Canton de Templeuve
Arrondissement de Lille

N° 2025/55

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL d'ENNEVELIN**

Date de Convocation

30/09/2025

Date d'Affichage

01/10/2025

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 17

Présents 12

Votants 15

OBJET :

**Création d'un emploi
non permanent pour
faire face à un
accroissement
temporaire d'activité –
agent d'entretien des
locaux et de
restauration**

Secrétaire de séance
Aurore PENNORS

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 octobre à 19h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Xavier GIRARD, Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Valérie DEVENDEVILLE, Jean-Michel HAVEZ, Olivier TYTGAT, Emilie VANDERBAUWEDE, Emmanuelle AUMARD, Anne DAMIE, Aurore PENNORS

Absent ayant donné procuration : Olivier DUBREUCQ, Anne SEILLE, Gilles RONSE

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS

Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris.

Monsieur le Maire expose que, suite à l'arrêt du marché avec la société de nettoyage et la réinternalisation du service, un temps d'adaptation est nécessaire afin d'affiner l'organisation interne du personnel. Un renfort temporaire semble de fait nécessaire.

Aussi, sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité :

De créer, à compter du 9 octobre 2025, un emploi non permanent à temps non complet sur le grade d'adjoint technique, dont la durée hebdomadaire de service est de 28/35ème.

Fait et délibéré à Ennevelin,
le 7 octobre 2025

Le Maire, Michel DUPONT